

Conseil d'école du 6 mars 2020- Ecole primaire d'Azereix – 17h15

Présents : Mmes PRAT, DARAM, PUJO, GINESTE, PUYAU: enseignantes ;

M RICAUD, maire et Mr LAURINE : conseiller municipal délégué à l'école ; Mmes FOURCADE, ARBES, et LARRIBAUT: déléguées de parents d'élèves ;Mme LETURGIE : directrice du pôle enfance de l'IME des Hirondelles ; Charlotte et Anne lyse : stagiaires en formation pour le métier de professeur des écoles

Excusés : M. COIGNUS : IDEN ; Mme DUPUY : Conseillère municipale ; Mme BAVEREY, COURNET et DEQUIDT : déléguées de parents d'élève ; Mme SPINDLER : Enseignante ;

1. **Prévisionnel effectifs rentrée 2020** : ils seront détaillés par classe au dernier conseil d'école en fonction d'éventuels maintiens et de l'inscription des futurs élèves de maternelle non encore connus.

L'effectif serait de 73 répartis à peu près comme cette année, avec un plus grand nombre en classe 1 et 3 ; . Unité d'enseignement : 9

2. Projet d'école : suite des actions :

- Classe découverte : Modification suite à une erreur d'écriture sur le compte-rendu du premier conseil d'école : le budget alloué par la mairie pour la classe découverte sera de 73€ et non pas de 75€. ; tombola réalisée par les parents de la classe 4 qui a pu ramener à 15€ la part des familles ; L'unité d'enseignement de l'IME réalise en ce moment une vente de gâteaux pour faire baisser également la part des familles ; dates : du 30 mars au 2 avril au centre l'Arcouade de Payolle pour les classes 4 et 5 ;
- ENIR 2 : Le matériel a été livré : 6 ordinateurs portables avec License Office 2010 ; 1 visualiseur ; 2 appareils photos ; 1 enregistreur numérique ; 1 tablette IPad ; 1 Apple TV ; 2 VPI + 2 tableaux blancs ; en compensation 2 anciens ordinateurs du premier ENR ont été rendus à la mairie pour d'autres finalités. Toutes les classes sont désormais reliées au réseau internet par câblage et la photocopieuse fonctionne en réseau. La municipalité est remerciée pour son investissement et en particulier M. Fourcade pour son implication.
- Site école : Il est mis en place depuis cette semaine « toute mon année.com » pour toutes les classes. Les parents pourront se connecter via un mot de passe individuel et sécurisé.
- Basket : 5 séances prévues l'année dernière avec la collaboration du comité de Basket et qui n'ont pas pu se faire sont reportées tous les jeudis du 23 avril au 28 mai pour les classes 3 et 4 ;
- Partenariat bibliothèque avec rencontre d'un auteur, Olivier Ka, pour la classe 4.
- Spectacle du 26 juin : il sera proposé à partir de 18h un conte musical sur le thème de l'Afrique. La demande de financement a été validée par le rectorat à hauteur de 1000 € pour les intervenants. Mme PRAT demande à la mairie si elle a en sa possession un « praticable » permettant d'augmenter la superficie de la scène. Elle souhaite également demander la possibilité d'utiliser la salle des fêtes pour répéter au mois de mai et de juin certains matins. Réponse de la mairie : Pas de scène mobile sur la commune. Ok pour la salle des fêtes, à voir avec le secrétariat pour connaître les disponibilités ; Mme Leturgie se renseignera auprès de l'Adapei pour la scène mobile.
- Liaison CM2/6ème avec projet en géométrie avec réalisation d'un « paysage urbain » qui sera exposé aux Portes ouvertes du collège Pyrénées le 20 mars 2020. ; en juin ,visite du collège sur la journée, avec 1h de cours le matin, repas à la cantine et olympiades l'après-midi.

3. **Budget école** : Mme PRAT souhaite connaître son budget pour l'année 2020. Elle se base sur un montant initial calculé sur le nombre d'enfants inscrits à la rentrée 2019 X 45€. Ce mode de calcul a été celui annoncé par M. Le Maire lors de la prise de fonction de la Directrice. Or en vérifiant auprès de la secrétaire le budget 2019, il y a un écart de près de 300€ en défaveur de l'école sur ce montant initial; D'où la demande de Mme PRAT pour cette année 2020 pour partir sur une base commune .

Réponse mairie : le budget pour l'année 2020 se fait normalement en mars. Cette année, il sera voté vers avril ou mai suite aux élections. La nouvelle équipe municipale fixera le budget école à ce moment-là et Mme PRAT en sera alors informée. A priori on espère peu de changement.

4. **Intervention en occitan** : la mairie souhaite-t-elle reconduire sa collaboration avec l'association Parlem pour l'initiation en Occitan (classes 1 et 2) ?

Réponse de la mairie : En tout cas si cela a un intérêt il faut continuer... ce serait dommage d'arrêter par rapport à l'attaché culturelle du village. Mais il est dommage que les 2 classes de CE et de CM ne poursuivent pas cet apprentissage (il n'y a plus d'intervention du professeur itinérant malgré la demande de l'école). Qu'en est -il au niveau du collège ? .

Le principal du collège souhaite créer une classe bilingue pour faire suite au dispositif mis en place sur les écoles d' IBOS, OSSUN et JUILLAN (classe bi-lingue). Pour les autres, en 6ème initiation 1 h

par quinzaine puis option en 5^{ème}. Il est évident que les élèves ayant bénéficié de l'enseignement au primaire seront plus en réussite au collège.

Est-ce que ce ne serait pas donc plus logique que les classes des grands le fassent au lieu des petits ? Mme PRAT précise que l'oreille d'un enfant est beaucoup plus réceptive aux langues étrangères avant l'âge de 6 ans. La nouvelle équipe municipale se positionnera donc et reprendra contact avec la Directrice.

5. **Questions des délégués d'élèves** : Cour de récréation : Panneaux de basket à changer car en mauvais état ; Fabrication de cages de foot transformables en poteaux de rugby ; refaire le traçage des lignes au sol ; Agrandir le préau en couvrant la tonnelle devant les classes des petits (plus de places quand il pleut) ; Ce qui est bien : le VPI ; L'abri des vélos ;

6. **Questions des parents d'élèves** :

- Cantine : des questions sur les menus proposés (certains jours pas d'entrée, repas quelques fois non adaptés aux enfants et du coup ils ne mangent pas beaucoup et ils ont faim l'après-midi, des repas plus « traditionnels » seraient souhaités) ; Pourquoi certains enfants ont des raviolis ? Pourquoi des raviolis ont été servis à tous 2 X dans la même semaine (semaine du 6 au 10 janvier) ; possibilité de partenariat avec l'ADAPEI pour produits frais ?

Réponse de la mairie : Raviolis servis 2 fois car mouvement de grève des fournisseurs. En ce qui concerne les menus ils sont élaborés par une diététicienne et trouvent un équilibre sur la semaine. La mairie n'a pas la main sur les choix des menus, ni sur les produits distribués. Les délégués sont toujours invités s'ils le souhaitent à partager un repas avec les enfants pour se rendre compte de la qualité (ou pas !) des repas. Le contrat avec le prestataire actuel se termine en septembre 2020 ; Cela sera alors le moment de trouver des améliorations par rapport à l'ancien contrat (repas plus traditionnels par exemple en évitant les « extras », plus de produits locaux,...) et si nécessaire de changer de fournisseur. Il faudra être conscient que le coût des repas, et donc la part des familles pourra alors augmenter. La mairie propose aux délégués de parents de lui faire parvenir par écrit les demandes des familles concernant les repas de la cantine avant la fin de l'année scolaire pour pouvoir entamer les discussions sur le renouvellement du contrat ou le changement de prestataire en ayant des propositions concrètes.

- Salle de la garderie : Est-il prévu une réfection de cette salle qui est en mauvais état ? (Isolation ; peinture,) + insonorisation (demande des élèves aussi)

Réponse de la mairie : La prochaine équipe a prévu de dresser un bilan de tous les bâtiments communaux et en particulier des bâtiments scolaires. Elle est consciente que des travaux sont à prévoir.

Prochain conseil d'école : vendredi 19 juin 2020

Fin de la séance : 18h45